

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE  
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 14 mai 2024 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

Mme Audrey Lussier, M. Alain Jobin et M. Simon Valcourt et M. Yves Guérette, président

Assistent également à la séance:

Yvon Roy, directeur adjoint  
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures quarante-cinq (19h45), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

**2024-05-43**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024;
4. **TRÉSORERIE :**
  - 4.1 Comptes à payer au 10 mai 2024
5. **ADMINISTRATION**
  - 5.1 Rapport annuel d'activités, schéma de couverture de risque révisé Saint-Hugues et Saint-Barnabé-Sud – An 2 – Année 2023 - Approbation
  - 5.2 Assurance – Cyberrisque
  - 5.3 Congrès AGSICQ – Inscription secrétaire-trésorière
  - 5.4 Dossier RH - Démissions
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
  - 6.1 Budget : Achat F-500
  - 6.2 Budget : Achat habit de combat & lumières
  - 6.3 Budget : Re certification PR – Module 2024
  - 6.4 Congrès AGSICQ – Inscription directeur incendie
  - 6.5 Résolution no 2024-02-17 – Modification
  - 6.6 Entente d'entraide relatives aux véhicules d'élévation du SSI Saint-Hyacinthe
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
  - 7.1 Rapport du directeur incendie
    - 7.1.1 Retour inspection annuel - APRIA
8. **IMMEUBLES :**
  - 8.1 Douche – Caserne 60
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
  - 11.1 Rapport mensuel – avril 2024
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

**2024-05-44**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024**

**Considérant** que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024 ;

**Considérant** que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Simon Valcourt et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024 et d'en autoriser les signatures.

2024-05-45

#### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER 10 MAI 2024**

Il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 10 mai 2024.

2024-05-46

#### **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS, SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE REVISÉ SAINT-HUGUES ET SAINT-BARNABÉ-SUD – AN 2 – ANNÉE 2023 - APPROBATION**

**Considérant** le *Schéma de couverture de risque en sécurité incendie révisé* de la MRC des Maskoutains, entré en vigueur en date du 15 février 2022;

**Considérant** que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, c. S-3.4) prévoit que toute autorité locale ou régionale chargée de l'application de mesures prévues dans un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution, dans les trois (3) mois de la fin de l'année financière, un rapport d'activité pour l'exercice et les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

**Considérant** les rapports préparés par le directeur incendie en ce qui a trait aux actions réalisées à l'« An 2 » du plan de mise en œuvre pour les municipalités de Saint-Barnabé-Sud et Saint-Hugues;

**Considérant** que ces rapports doivent être adoptés par les membres du conseil de la Régie et les municipalités membres;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'adopter les rapports complétés par le directeur incendie concernant les actions réalisées à l'« An 2 » du plan de mise en œuvre pour les municipalités de Saint-Barnabé-Sud et Saint-Hugues, tel que soumis;

**Et** de transmettre copie de ces rapports d'activités et de la présente résolution à la MRC des Maskoutains, aux municipalités de Saint-Hugues et de Saint-Barnabé-Sud.

#### **ASSURANCE - CYBERRISQUE**

**Point reporté.**

2024-05-47

#### **CONGRÈS AGSICQ – INSCRIPTION SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

**Considérant** que l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec organisera son 56<sup>e</sup> congrès annuel;

**Considérant** que le congrès sera tenu du 31 mai au 4 juin 2024, à Gatineau;

**Considérant** le rapport administratif rédigé par la secrétaire-trésorière ainsi que les explications en lien avec le programme du congrès;

**En conséquence**, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité de refuser l'inscription de la secrétaire-trésorière au congrès de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec.

2024-05-48

#### **DOSSIER RH – DÉMISSION - POMPIER**

**Considérant** les différents échanges entre le directeur incendie et l'employé;

**Considérant** la démission présentée le 24 avril 2024 par Monsieur Gabriel Lapointe, pompier et premier répondant à la Régie;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Audrey Lussier, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'accepter la démission, en date du 24 avril 2024 de Monsieur Gabriel Lapointe à titre de pompier et premier répondant de la Régie;

**De remercier** M. Gabriel Lapointe pour les années de service et le temps accordé au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

2024-05-49

**DOSSIER RH – DÉMISSION - LIEUTENANT**

**Considérant** les différents échanges entre le directeur incendie et l'employé;

**Considérant** la démission présentée le 6 mai 2024 par Monsieur Philippe Bonin, lieutenant à la Régie;

**En conséquence**, il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'accepter la démission, en date du 6 mai 2024 de Monsieur Philippe Bonin à titre de lieutenant à la Régie;

**De remercier** Monsieur Philippe Bonin pour les années de service et le temps accordé au sein de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

2024-05-50

**BUDGET : ACHAT F-500**

**Considérant** le succès de l'achat regroupé en 2022-2023;

**Considérant** l'économie de coût qui sera à nouveau réalisé par l'achat regroupé ainsi que l'accès rapide au produit;

**Considérant** les nombreuses interventions vécues sur le territoire des municipalités membres;

**Considérant** les démarches réalisées par la secrétaire-trésorière pour un nouvel achat regroupé;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'acquisition de 10 bidons de F-500 pour la somme de 2 500\$ avant taxes applicables et frais de livraison.

2024-05-51

**BUDGET : ACHAT HABIT DE COMBAT & LUMIÈRES**

**Considérant** que la durée de vie d'un équipement / habit pompier est de 10 ans;

**Considérant** la nécessité d'avoir des équipements / habits conforme pour la sécurité du personnel;

**Considérant** le tarif avantageux pour les habits de combat proposé par l'UMQ 2023-2024 valide jusqu'au 30 juin 2024;

**Considérant** que les achats demandés, avant taxes applicables, sont les suivants soit l'acquisition de :

- 1 habit de combat complet (pantalon et manteau), pour la somme de 2 845\$
- 15 batteries NiMH pour les lumières orange Survivor, pour la somme de 675\$

**En conséquence**, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'approuver les achats mentionnés à la présente résolution selon les différentes soumissions présentées.

2024-05-52

**RECERTIFICATION PR – MODULE 2024**

**Considérant** que le service de sécurité incendie de la Régie a été mandaté pour l'application du service PR-1;

**Considérant** que la certification doit être maintenue annuellement et que pour l'année 2024, celle-ci contient 1 module;

**En conséquence**, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la recertification PR-1 selon le prix soumis par Cardio Choc pour la somme 788\$ plus taxes.

2024-05-53

**CONGRÈS AGSICQ – INSCRIPTION DIRECTEUR**

**Considérant** que l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ) organisera son 56<sup>e</sup> congrès annuel;

**Considérant** que le congrès sera tenu du 31 mai au 4 juin 2024, à Gatineau;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Benoit Gaudette, directeur incendie, et monsieur Yvon Roy, directeur adjoint à participer au congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec, du 31 mai au 4 juin 2024, à Gatineau;

De défrayer les frais d'inscription plus les taxes applicables, ainsi que les frais d'hébergement, de déplacement, de stationnement et de repas, sur présentation de pièces justificatives et selon la politique à cet effet.

2024-05-54

### **RÉSOLUTION NO 2024-02-17 - MODIFICATION**

**Considérant** la résolution no 2024-02-17 adoptée le 13 février 2024 approuvant différents achats pour les véhicules;

**Considérant**, en l'occurrence, les achats pour les lumières de scène pour les véhicules 550 et 560, pour la somme de 3 950\$;

**Considérant** les nouveautés et aménagements qui seront proposés lors du congrès de l'AGSICQ par les différents fournisseurs;

**Considérant** la recommandation du directeur incendie d'abroger les achats en lien avec les lumières de scène et de revenir avec un nouveau projet ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'abroger les achats de lumière de scène pour les véhicules 550 et 560.

### **ENTENTE D'ENTRAIDE RELATIVE AUX VÉHICULES D'ÉLEVATION DU SSI SAINT-HYACINTHE**

**Point reporté.**

### **INFORMATION DU DIRECTEUR**

#### **RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE**

Le directeur adjoint fait rapport des événements particuliers survenus depuis la dernière séance du conseil concernant le service incendie soit :

- ✓ Le retour sur les inspections annuelles des APRIA et partie faciale Honeywell et constat des appareils encore conforme.

Les membres du conseil d'administration prennent acte des informations et/ou informations.

### **IMMEUBLES**

Le président demande un retour sur l'éventualité de douche dans la caserne 60. Cette demande sera discutée avec la municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Aucun point

### **VARIA :**

Aucun point

### **INCENDIE**

#### **DÉPÔT – RAPPORT MENSUEL – AVRIL 2024**

Le directeur adjoint dépose le rapport mensuel du mois d'avril 2024 concernant les interventions du service incendie et fait un retour sur celles-ci.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2024-05-55

### LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures quarante-quatre (20h44), il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

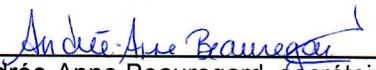
Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (12<sup>e</sup>) jour de juin 2024.



---

Yves Guérette, président



---

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière